

1566 31 juillet
Lettre datée d'Hambourch,
au d'Orange

Opus.

L'ans de. a. d. 31^{me} Juillet 1563. Hambourch

Mon Cousin et amir apres toutes Recommandations
promises la pite est pour vous advertir que suis arrivie
y restie fille de sainte. re. Jourdhuy L'on soit de sing.
de sa grace, au besto. Dans leuday vous m'estrest
implemment. I'este. que les amir et l'ing. par tant don
ne vous stay aultre chose que estreste. Les que pour
nouvelle nous Estandiers de Harde mbrouch huit halabardiers
aussy quatre aultres gentilhommes de pais d'udur de
brinsbour. Lesquels conduiroient ou meneront aussy aussy /
trois grande haulte boude maide, et de figure maide un
toy play dor, ou d'argent aussy aussy un coffre.
de fer grand sans estre romert de. Durs, et estrest
de maides et coffre se estrest que quatre hommes
ne les pouvoient lever de terre. Vous fumes et
compaignie aussy d'ice. Jusques de l'ing. ou nous
de l'ing. fumes aussy de l'ing. ou quatre
ou six jours devant estrest passés aussy un
structure d'ur. 5. aussy un grand coffre. Aussy
play d'argent. Or estrest de. 8. estrest aussy
de d'ampre. 115 = 7^{me} ditte de un closture de moines,
nomme Hulbert. Lequel doit suivre ses gens de la a
quieques jours Or pour bray se n'a quieques gens prests
y soy pays, et se doivent en rassembler a d'ice. Jusque
ne stay si oy de souffra. Toutes choses sont d'rayes
vous des vous dire a la verite. Le 8^{me} par sa grace
vienne. L'onera toutes d'ice. Entrepris comme
estrest que fera a present ne vous diray d'aultre
chose. Lors que quel d'ice vous donner sa grace. et l'ing.
Je vous m'ay volu advertir de ces choses et pour cause
vostres.